

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 636/Octobre 2020

TENDANCES CONJONCTURELLES

2^e TRIMESTRE 2020

La conjoncture économique en Guadeloupe

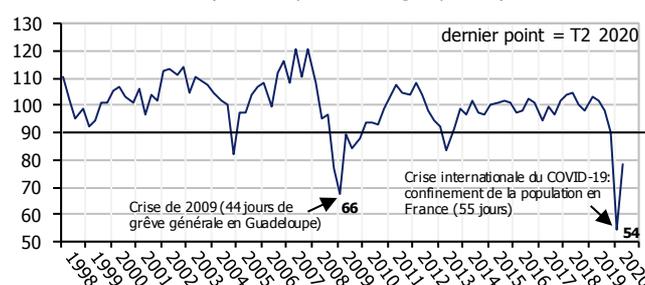
Un trimestre marqué par le confinement

La première moitié du **2^e trimestre 2020** est marquée par le **confinement généralisé**, instauré par le gouvernement entre le 17 mars et le 10 mai, visant à freiner l'épidémie de la Covid-19. De ce fait, l'ICA reste faible au 2^e trimestre à **78,3 points** après 54,4 points au 1^{er} trimestre (cf. encadré ci-dessous). L'activité reste en effet **particulièrement sinistrée**, le niveau de l'ICA demeurant bien en deçà de sa moyenne de longue période. Dans le détail, ce sont les signes de **tensions sur les trésoreries et les retards de paiement inter-entreprises** qui pèsent particulièrement sur l'indice ce trimestre.

Toutefois, les chefs d'entreprise interrogés prévoient un redémarrage progressif au 3^e trimestre et sont moins pessimistes en dépit du contexte global d'incertitude.

Leur **perte de chiffre d'affaires est estimée à 32,4 %** entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, celui-ci devrait reculer de 20,7 %. En matière d'emploi, 73,3 % des entreprises interrogées ont eu recours au **chômage partiel** et seuls **4,6 % aux licenciements**. D'après les résultats de l'enquête, les réductions d'effectifs semblent contenues. Toutefois, les chefs d'entreprise sondés précisent qu'ils privilégient en premier lieu le non-renouvellement de CDD ou le report voire l'annulation des embauches prévues. Une vague de licenciements pourrait se produire plus tardivement sans amélioration de la situation.

Indicateur du climat des affaires en Guadeloupe
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture IEDOM.

POURQUOI UNE TELLE HAUSSE DE L'ICA AU 2^E TRIMESTRE EN DÉPIT DE LA MISE À L'ARRÊT DE L'ÉCONOMIE ?

L'ICA marque un rebond au 2^e trimestre, de 23,9 points. Ce signal peut paraître contre-intuitif, mais il est complètement lié à la construction de l'indicateur et à la période de réalisation de l'enquête.

L'indicateur dispose en effet d'une composante passée (liée aux réponses sur le trimestre étudié) et d'une composante future (liée aux réponses sur le trimestre à venir, ou autrement dit, les anticipations des entreprises). Ainsi, la composante future avait lourdement pesé sur les résultats du 1^{er} trimestre. D'autre part, l'enquête du 1^{er} trimestre a été réalisée pendant le confinement, d'où une expression marquée des craintes des entreprises sur les résultats de l'enquête du 1^{er} trimestre. De même, l'enquête portant sur le 2^e trimestre a été réalisée cet été (après le confinement), d'où l'expression d'un moindre pessimisme.

Malgré tout, l'ICA reste particulièrement faible à 78,3 points.

Hausse des prix pendant le confinement

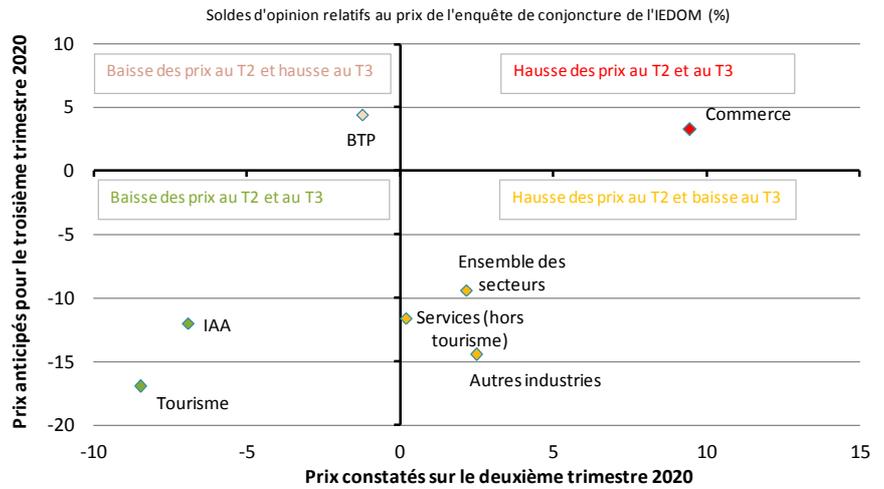
En moyenne, les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture ont augmenté leurs prix pendant le confinement et plus globalement, sur le 2^e trimestre 2020. A contrario, ils anticipent une baisse des prix pour le 3^e trimestre de l'année, à l'exception des entreprises des secteurs du commerce et du BTP.

Depuis la dernière mesure de l'indice des prix à la consommation¹, en mars dernier, celui-ci diminue de 0,7 % en juillet après une légère hausse au 1^{er} trimestre.

Les prix baissent pour la quasi-totalité des produits et services. Cette baisse est plus marquée pour les produits de l'énergie (-6,2 % sur 4 mois, CVS, après -2,4 % au 1^{er} trimestre) entraînés par la chute des prix du pétrole (-8,8 % sur la même période, CVS). Les besoins en carburant ont en effet été moindres avec la diminution de l'activité économique et des déplacements personnels. Hors énergie, les prix à la consommation diminuent de 0,3 % depuis mars (CVS). Les prix des produits alimentaires se replient de 0,7 % (CVS) et ceux des produits manufacturés de 0,4 %. Les prix des services sont quasi-stables : -0,1 % après +0,3 %.

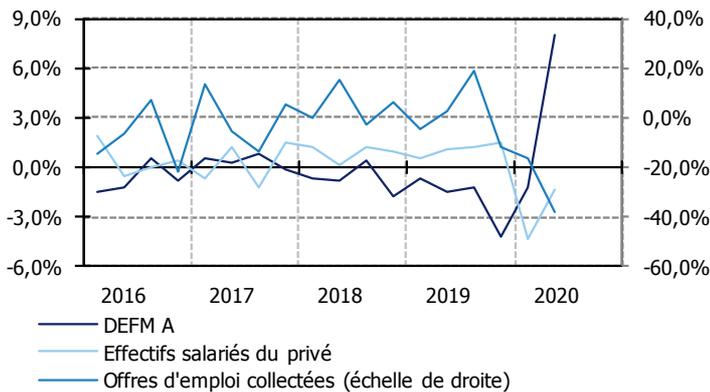
Cette baisse généralisée de l'inflation peut s'expliquer par l'existence de forces déflationnistes dues au choc lié à la crise sanitaire telles que, par exemple, l'importance des stocks de produits à écouler et l'insuffisance de la demande vis-à-vis de l'offre.

Évolution des prix en Guadeloupe



Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

DEFM A, offres d'emploi collectées et effectifs salariés du privé (glissement trimestriel, données CVS)



La contraction de l'économie se traduit par une nette hausse du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A). Il augmente de 8,0 % sur trois mois (CVS) après deux années consécutives de baisse et s'établit à 54 270 (CVS).

La détérioration du marché du travail a pour corollaire une baisse historique de 40,1 % des déclarations d'embauches de plus d'un mois hors intérim au 2^e trimestre 2020 (après -6,5 % au trimestre précédent). Cette évolution concerne les CDD de plus d'un mois (-36,6 % après -8,1 %) et de façon encore plus prononcée, les CDI (-43,7 % après -5,0 %). La baisse du 2^e trimestre 2020 touche à la fois les entreprises de moins de 20 salariés (-36,1 %, après -6,9 %) et les structures de plus grande taille (-42,8 % après -6,3 %). Les trois grands secteurs de l'économie sont impactés : -42,1 % dans le tertiaire, -37,2 % dans l'industrie et -27,1 % dans le BTP. Sur un an, les baisses s'établissent respectivement à 45,2 %, 40,8 % et 29,3 %.

Les effectifs salariés du secteur privé pâtissent également du ralentissement économique et sont en recul de 2,1 % en glissement trimestriel (après -3,4 % au trimestre dernier). De nombreux chefs d'entreprise ont indiqué avoir mis fin aux contrats les plus précaires tels que les CDD, plus particulièrement les emplois saisonniers. En parallèle, les offres d'emploi se réduisent de 38,3 % (CVS) à fin juin 2020.

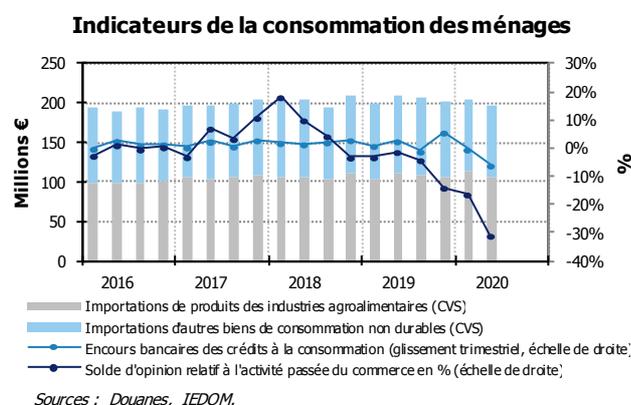
Les amortisseurs sociaux, notamment le chômage partiel, ont permis d'éviter une vague de licenciements économiques. Pour la Guadeloupe, entre début mars et fin juin 2020, 9 260 dossiers d'activité partielle ont été déposés par 8 339 établissements, pour un effectif total de 56 057 salariés. 75 % des salariés du secteur privé (74 422 au 1^{er} trimestre 2020, source ACOSS) sont entrés dans ce dispositif. C'est davantage qu'au niveau national où 71 % des 18 821 891 salariés ont été impactés. En

¹ L'Insee n'a pas produit d'indice des prix à la consommation en Guadeloupe entre avril et juin 2020.

revanche, les emplois intérimaires, en forte baisse en début d'année, se redressent (+25,2 % après un net recul de 39,3 % au 1^{er} trimestre).

La consommation des ménages diminue

La consommation alimentaire, qui a bondi en mars lorsque la population a stocké des produits de base au début du confinement, s'est repliée en avril du fait de la fermeture des commerces non essentiels. Globalement, au 2^e trimestre, les importations de biens de consommation non durables à destination des ménages diminuent de 3,9 % sur trois mois (après +1,7 % au 1^{er} trimestre 2020, CVS). Dans le détail, les importations de produits des industries agroalimentaires affichent un recul de 6,1 % (CVS), suite à une progression de 6,4 % un trimestre plus tôt. En parallèle, les importations d'autres biens de consommation non durables continuent de diminuer, mais dans des proportions moindres (-1,2 % au 2^e trimestre 2020, après -3,3 % le trimestre précédent, CVS). Les ménages confinés ont diminué leurs dépenses en énergie en raison de la baisse des prix du pétrole et de leurs moindres déplacements : les importations de produits pétroliers reculent de 49,4 % sur trois mois, CVS.



Habituellement concurrencée par les produits d'importations, la production locale a permis de répondre à une partie de la demande locale durant le confinement. Les industries de l'agro-transformation ont profité du report de la consommation et ont elles aussi mobilisé davantage le tissu de production locale, à l'instar des commerces alimentaires. Par ailleurs, certains producteurs locaux ont fait preuve d'adaptation en développant la vente directe.

En parallèle, l'encours de crédits à la consommation diminue de 6,0 % sur le trimestre (après -0,3 %).

La masse salariale du secteur privé enregistre une baisse sans précédent de 19,8 % par rapport au 1^{er} trimestre de l'année. Comme indiqué précédemment, les effectifs du secteur privé se contractent. Ces deux indicateurs traduisent un choix fort opéré par les entreprises, tant à l'échelle locale que nationale où les mêmes tendances sont observées, à savoir un ajustement de l'outil de production par l'utilisation massive du dispositif de chômage partiel, permettant de limiter les licenciements secs.

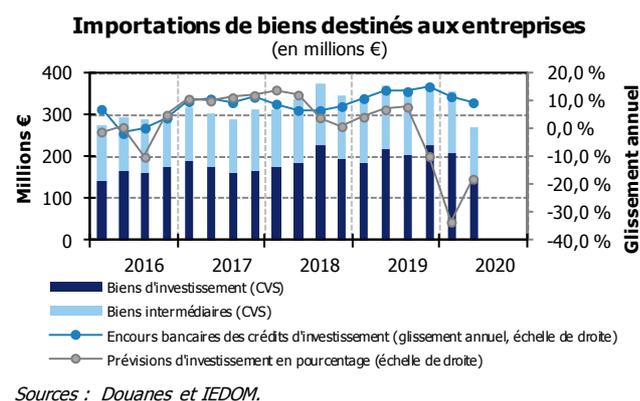
Malgré cette baisse marquée de la masse salariale, la situation financière des ménages s'améliore dans la mesure où leur consommation a nettement baissé. Ainsi, l'épargne bancaire des ménages progresse d'environ 170 M€ en Guadeloupe au 2^e trimestre 2020, contre une progression moyenne d'environ 30 M€ par trimestre sur la dernière décennie.

L'investissement privé chute à fin juin 2020

Face à l'arrêt d'activité imposé par la crise sanitaire et conformément aux anticipations des chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête, l'investissement privé chute au 2^e trimestre 2020.

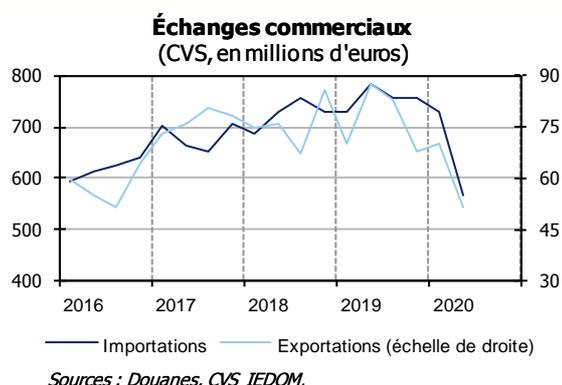
Les importations de biens d'investissement se contractent sur le trimestre (-30,0 % après -7,9 %, CVS) et les importations de biens intermédiaires reculent de 17,1 %, après avoir progressé de 6,4 % trois mois plus tôt (CVS).

Selon l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, la baisse de l'investissement privé devrait se poursuivre sur les douze prochains mois. Les chefs d'entreprise sont pessimistes et suspendent leurs projets d'investissement, en particulier dans les secteurs du tourisme, du commerce et des autres services marchands.



En parallèle, les crédits d'investissement de l'ensemble des agents économiques perdent en dynamisme pour le 2^e trimestre consécutif, l'encours à fin juin 2020 diminue de 0,7 % après +1,2 % le trimestre précédent. Pour la première fois depuis juin 2010, l'encours de crédits immobiliers s'inscrit en baisse (-1,9 % après +0,4 % à fin mars 2020). Dans le détail, les crédits d'investissement des entreprises se maintiennent (+0,5 % au 2^e trimestre 2020 après +2,6 % un trimestre plus tôt) tandis que les crédits d'exploitation doublent quasiment de niveau (+91,6 % sur le trimestre après +9,2 %), sous l'effet de l'octroi massif de prêts garantis par l'État (cf. page 6 pour le détail de l'évolution des PGE octroyés).

Des échanges commerciaux en net recul



Au 2^e trimestre 2020, les importations en valeur diminuent de 22,4 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). Tous les postes d'importations évoluent négativement en raison du ralentissement de la demande intérieure durant les six semaines de confinement. Les postes les plus touchés sont ceux des biens d'investissement et de l'énergie, qui reculent respectivement de 30,0 % et 49,4 %.

Sur la même période, les exportations suivent la même tendance (-26,0 %, CVS). Les exportations de biens d'investissement et de produits de l'énergie s'effondrent (respectivement -33,5 % et -51,8 %, CVS).

Cette contraction du commerce de l'archipel se retrouve dans l'activité portuaire à fin juin 2020. En effet, le trafic de marchandises et le nombre de navires de fret sont en baisse (en cumul à fin juin, respectivement -17,1 % et -11,4 % par rapport à la même période en 2019).

Les secteurs d'activité en proie à l'incertitude

L'activité économique chute au 2^e trimestre 2020

Au 2^e trimestre 2020, l'activité se creuse dans l'ensemble des secteurs. Les chefs d'entreprise interrogés estiment leur perte de chiffre d'affaires (CA) à 32,4 % par rapport à la même période en 2019. Sur l'ensemble de l'année 2020, ils anticipent une perte de chiffre d'affaires de 20,7% par rapport à l'année précédente.

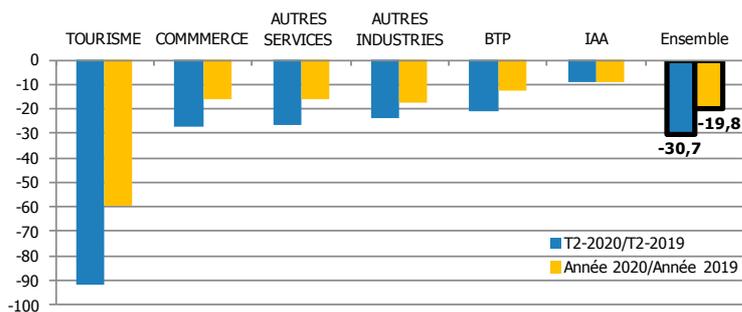
Le secteur du **tourisme** affiche les plus grandes pertes. Les professionnels interrogés font état d'une baisse de leur CA de 92,2 % entre les 2^{es} trimestres 2019 et 2020 et prévoient un recul de 59,6 % en cumul annuel. L'arrêt prématuré de la saison des croisières et la fermeture des hôtels à la fin mars, précèdent l'annulation des vols commerciaux, seuls certains déplacements pour des raisons impérieuses étant autorisés. Ainsi, à fin juin 2020, le trafic de passagers à l'aéroport est au plus bas (-84,5 % de passagers hors transit sur trois mois, CVS). Les chefs d'entreprise du secteur font état d'une augmentation de leurs charges. Si certaines structures disposent d'une trésorerie suffisante, beaucoup d'entre elles mobilisent des prêts garantis par l'État (PGE) et le chômage partiel.

Après plusieurs semaines de fermeture, les **commerces** dits « non essentiels » rouvrent leurs portes à la fin du confinement (le 11 mai). À fin juin, l'activité du secteur enregistre une baisse plus marquée qu'au 1^{er} trimestre. La perte de CA pour le 2^e trimestre 2020 comparé à la même période en 2019 s'élèverait à -27,1 % ; celle en cumul annuel est estimée à -16,0 %. Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs continue de diminuer (-20,7 % en glissement trimestriel, CVS). La taxe sur la valeur ajoutée collectée se réduit de 18,4 % sur trois mois et l'octroi de mer baisse de 20,9 % sur cette même période.

L'activité des **autres services marchands** se contracte au 2^e trimestre 2020. Comparé au 2^e trimestre 2019, le CA recule de 26,9 % et devrait baisser de 15,7 % sur l'année 2020. Les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête font état d'une diminution des commandes et d'une baisse sensible des encaissements qui pèsent fortement sur leur trésorerie. Ils indiquent disposer de peu de visibilité sur les mois à venir.

Dans le secteur du **BTP**, selon les résultats de l'enquête, l'activité diminue dans une proportion moindre que celle observée le trimestre précédent. La reprise de certains gros chantiers soutient en partie l'activité, toutefois le chiffre d'affaires des entreprises du secteur se réduit de 20,9 % par rapport au 2^e trimestre 2019. Les délais de paiement sont stables sur le trimestre et favorisent l'amélioration de la trésorerie des entreprises interrogées. Certains chefs d'entreprise constatent un effort des collectivités pour l'amélioration de leurs délais de paiement. Toutefois, les professionnels font état d'une forte dégradation de leurs charges. De plus, les nouveaux chantiers se raréfient. À fin juin 2020, le nombre de permis de construire accordés diminue presque de moitié (-46,0 %). Les ventes de ciments et les effectifs salariés du secteur suivent cette tendance baissière à respectivement -3,2 % et -9,2 %. Dans le sillage du secteur de la construction, l'activité des **autres industries** baisse, avec des délais de paiement allongés et des charges en hausse qui pèsent sur leur trésorerie.

Évolution du chiffre d'affaires des entreprises (en %)



Au 2^e trimestre 2020, le secteur des industries agroalimentaires (**IAA**) montre des signes plus marqués de baisse d'activité avec une contraction de CA approchant les 9 %. Les exportations et les importations de produits des IAA diminuent respectivement de 17,4 % et 6,1 % sur le trimestre. Les exportations de rhum agricole et industriel suivent la même tendance à respectivement -23,8 % et -11,1 % à fin juin 2020. Dans le secteur de l'**agriculture**, les importations se réduisent (-8,5 % sur trois mois) tandis que les exportations se stabilisent. Si les abattages progressent sur le trimestre, les exportations de bananes s'inscrivent en baisse.

Des mesures gouvernementales largement mobilisées

Cette baisse d'activité dans les secteurs impacte directement la trésorerie des entreprises. À fin juin, près de 80 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de conjoncture présentent des difficultés de trésorerie et 93,7 % d'entre elles ont mis en place au moins une mesure spécifique pour encaisser le choc.

Face à ces difficultés, en plus des mesures prises en interne, les dispositifs d'aides mis en œuvre par le Gouvernement et les Banques sont largement mobilisés par les entreprises. Les aides publiques telles que le report ou l'annulation d'échéances sociales ou fiscales et l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE) sont les plus plébiscitées : 55,0 % des entreprises interrogées y ont eu recours. Parmi les entreprises répondantes, 37,6 % ont par ailleurs allongé leurs délais fournisseurs, un tiers d'entre elles a bénéficié d'un soutien bancaire (hors PGE) et 32,1 % ont accéléré le recouvrement des créances clients.

Les secteurs du tourisme et du commerce apparaissent comme ayant eu le plus recours à des mesures spécifiques pour faire face à leurs difficultés de trésorerie. À l'inverse, les difficultés de trésorerie semblent moins fréquentes dans les secteurs des IAA et des autres industries.

Ces dispositifs favorisent un redémarrage du financement de l'économie par le soutien de la trésorerie des entreprises.

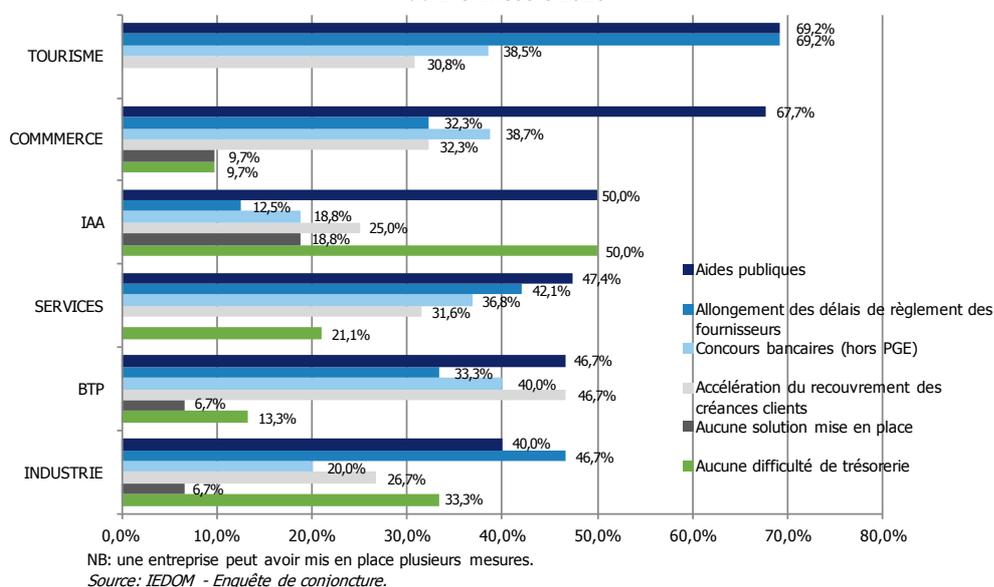
L'encours total des crédits sains progresse de 3,8 % à fin juin 2020, après +0,8 % à fin mars. La hausse des crédits de trésorerie (+19,3 %, après +0,5 % le trimestre précédent) explique l'essentiel de cette progression. Dans le détail, les crédits de trésorerie des entreprises doublent de niveau et ceux des collectivités locales augmentent de plus d'un tiers. À l'inverse, les crédits d'investissement et crédits à l'habitat diminuent respectivement de 0,7 % et 1,9 % sur les trois derniers mois.

Un important recours au chômage partiel

Au 2^e trimestre 2020, l'organisation du travail change sensiblement. Le chômage partiel et le télétravail sont largement plébiscités par les entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête : près de 80 % d'entre elles ont recours au chômage partiel et près de 60 % au télétravail. Si la totalité des chefs d'entreprise du secteur du tourisme a mis en œuvre l'activité partielle, seuls 50 % de ceux du secteur des IAA ont mobilisé ce dispositif. Le recours aux arrêts maladie en raison de la COVID-19 est toutefois plus fréquent au sein de ce dernier secteur.

Début juin 2020, ce sont plus de 8 900² établissements guadeloupéens qui ont été autorisés à mettre en œuvre l'activité partielle. Ces autorisations concernent 54 244 salariés pour un total de 23,5 millions d'heures potentiellement chômées. Les secteurs du commerce (22 % des indemnisés),

Mesures concernant les difficultés de trésorerie mises en place par les entreprises au 2^e trimestre 2020

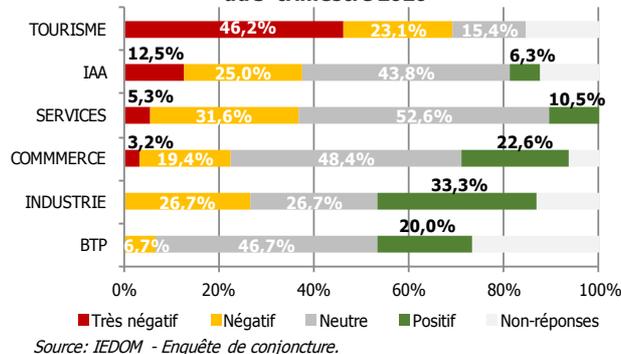


Les secteurs du tourisme et du commerce apparaissent comme ayant eu le plus recours à des mesures spécifiques pour faire face à leurs difficultés de trésorerie. À l'inverse, les difficultés de trésorerie semblent moins fréquentes dans les secteurs des IAA et des autres industries.

Ces dispositifs favorisent un redémarrage du financement de l'économie par le soutien de la trésorerie des entreprises.

L'encours total des crédits sains progresse de 3,8 % à fin juin 2020, après +0,8 % à fin mars. La hausse des crédits de trésorerie (+19,3 %, après +0,5 % le trimestre précédent) explique l'essentiel de cette progression. Dans le détail, les crédits de trésorerie des entreprises doublent de niveau et ceux des collectivités locales augmentent de plus d'un tiers. À l'inverse, les crédits d'investissement et crédits à l'habitat diminuent respectivement de 0,7 % et 1,9 % sur les trois derniers mois.

Impact lié au COVID-19 sur les débouchés clients au 3^e trimestre 2020



² Sources : Préfecture de Guadeloupe.

des services administratifs et financiers (16 %), de l'hébergement et de la restauration (16 %), de la construction (12 %) et de l'industrie manufacturière (11 %) constituent les principaux demandeurs.

La prise des congés payés est également présentée comme une solution utilisée par les entreprises pour faire face à la diminution d'activité liée à la crise sanitaire. Le recours au licenciement reste contenu à fin juin ; seuls les secteurs du tourisme, des autres services et de l'industrie (hors IAA) y ont été contraints. Quelques recrutements sont à noter dans certains secteurs d'activité tels que le BTP, les IAA et les services (hors tourisme).

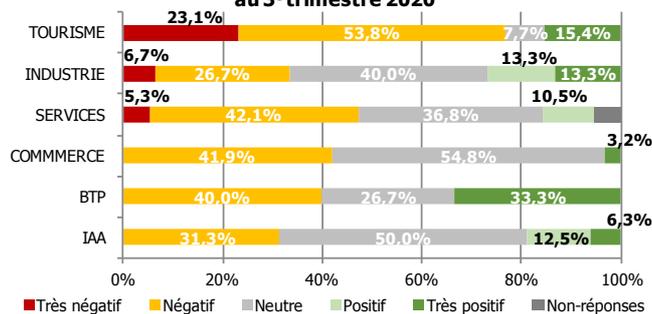
Des perspectives de stabilisation tributaires de l'évolution de la situation sanitaire

Avec la fin du confinement, les chefs d'entreprise interrogés augurent une stabilisation de leur activité et de leurs effectifs au 3^e trimestre. Ces anticipations restent fortement conditionnées par l'évolution de la situation sanitaire. Dans des proportions moindres qu'au trimestre précédent, ils s'attendent à une augmentation des charges, un allongement des délais de paiement ainsi qu'une dégradation de leur trésorerie. Pour autant, ils n'envisagent pas d'augmentation des prix.

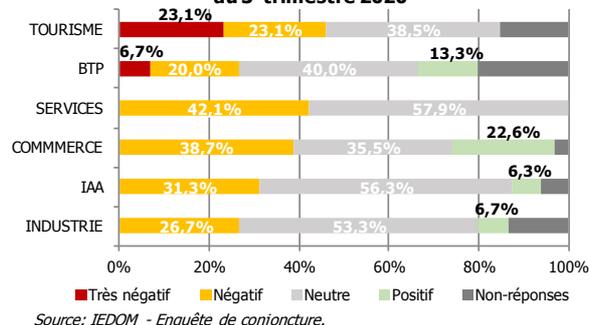
L'activité touristique est particulièrement pénalisée en raison de la chute du nombre de voyageurs. En effet, malgré la levée progressive des restrictions de déplacement à partir du mois de juin, les mouvements d'avions et le trafic total de passagers sont réduits respectivement de près de 24 % et 44 % en glissement annuel sur les mois de juillet-août. Si les transferts vers l'hexagone et les Antilles françaises ont timidement repris, ce n'est pas le cas pour ceux vers la Caraïbe et l'Amérique. Ainsi, près de 70 % des professionnels interrogés prévoient un impact négatif de la COVID-19 sur leurs débouchés clients au 3^e trimestre. À l'inverse, les professionnels de l'industrie (33,3 %), du commerce (22,6 %) et du BTP (20,0 %) ayant une opinion positive sur les débouchés clients sont plus nombreux que ceux ayant une opinion négative.

Dans tous les cas, les chefs d'entreprises (44,0 %) craignent des difficultés d'organisation interne, en particulier dans les secteurs du tourisme, des services et de l'industrie. Les entreprises doivent en effet répondre à de nouvelles mesures sanitaires pour la sécurité et la protection des salariés et du public, ce qui ralentit le rythme de travail et engendre des coûts supplémentaires. Des contraintes d'approvisionnement de leurs fournisseurs préoccupent également près de 36 % des chefs d'entreprises, plus particulièrement dans les secteurs du tourisme et du BTP.

Impact lié au COVID-19 sur l'organisation interne au 3^e trimestre 2020

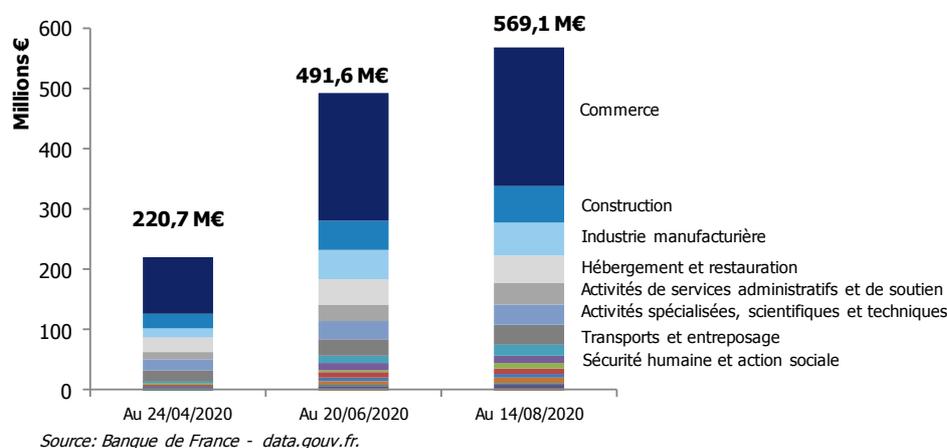


Impact lié au COVID-19 sur l'approvisionnement au 3^e trimestre 2020



Dans ce contexte, le dispositif exceptionnel de garanties mis en œuvre par le gouvernement afin d'aider les entreprises à faire face à leurs difficultés financières est étendu. Le « PGE saison », lancé dans les réseaux bancaires le 5 août, permet de mieux répondre aux besoins des entreprises et des professionnels dont l'activité est saisonnière, notamment dans le secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme. À la mi-août, 3 414 PGE ont été accordés aux entreprises guadeloupéennes pour un montant total de 569,1 millions d'euros.

Répartition sectorielle des PGE accordés en Guadeloupe



La conjoncture régionale et internationale

L'ÉCONOMIE DE LA CARAÏBE : UNE RECESSION PLUS SEVERE QU'ATTENDU

Selon les dernières estimations du FMI, en juin, le PIB de la région caraïbe devrait se replier de 9,4 % en 2020. Ces perspectives ont été nettement revues à la baisse depuis avril puisque le FMI anticipait alors une contraction de 5,2 % sur l'année. La croissance des économies dépendantes du tourisme devrait être plus impactée par rapport à celle des économies exportatrices. Selon les dernières estimations du FMI elles devraient atteindre respectivement -10,3 % et +3,5 %.

La croissance du premier trimestre s'est avérée plus faible que prévu et les principaux indicateurs comme la production industrielle, la consommation d'électricité, les ventes au détail et l'emploi suggèrent une baisse de la croissance plus marquée au deuxième trimestre. La propagation encore rapide de la pandémie indique que les mesures de distanciation sociale devront demeurer en place plus longtemps, ce qui nuira à l'activité économique au second semestre de 2020.

Selon le FMI, les mesures visant à maintenir les relations d'emploi, comme le soutien à la masse salariale et le financement du fonds de roulement, joueront un grand rôle pour éviter la fermeture d'entreprises, réduire le chômage à long terme, soutenir la reprise, et accroître la croissance potentielle. Les économies de la région caraïbe ont réussi à aplatir la courbe des contaminations à la COVID-19. Toutefois les politiques de confinement et d'atténuation devraient être adéquatement calibrées pour éviter une deuxième vague pandémique et gérer les éclosions localisées.

Alors que le tourisme arrive à un point d'arrêt et que les principaux marchés qui constituent les économies avancées sont en récession, l'activité de la région caraïbe devrait connaître une contraction prolongée de l'activité économique. Malgré la réouverture des frontières à partir de juin pour certains pays de la Caraïbe, les flux de touristes internationaux ne devraient revenir à leur niveau d'avant-crise que progressivement au cours des trois prochaines années. Par ailleurs, la chute abrupte des prix du pétrole nuit aux pays exportateurs de la région et affecte leurs recettes fiscales.

Source : IMF blog, Alejandro Werner

L'ÉCONOMIE MONDIALE S'ENFONCE DANS UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Selon les dernières estimations publiées par le FMI en juin 2020, le PIB mondial devrait se replier de 4,9 % en 2020. Ces perspectives ont été nettement revues à la baisse depuis avril puisque le FMI anticipait alors une contraction de 3 % sur l'année. Il convient toutefois de rappeler que ces prévisions présentent un degré d'incertitude élevé puisque le scénario retenu se base sur plusieurs hypothèses relatives à l'évolution de la pandémie dans le monde et à ses répercussions sur l'économie. En 2021, la croissance mondiale s'élèverait à 5,4 %, soit une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'estimation d'avril. Le PIB mondial de 2021 ne dépasserait alors qu'à peine son niveau de 2019.

Aux États-Unis, le PIB a diminué de 9,5 % au 2^e trimestre 2020, en glissement trimestriel, après un recul de 1,3 % au 1^{er} trimestre. Cette chute s'explique principalement par la baisse marquée de la consommation des ménages (-10,1%) et de l'investissement privé (-15,5 %). Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI anticipe une contraction du PIB de 8,0 % nettement supérieure à la première estimation d'avril (-5,9 %).

Dans la zone euro, l'activité a baissé de 12,1 % au cours du 2^e trimestre. Il s'agit de loin du repli le plus important depuis le début des séries temporelles en 1995. À fin juin, le taux d'inflation s'est établi à 0,3 % tandis que le taux de chômage a retrouvé une tendance haussière au 2^e trimestre pour s'élever à 7,8 %. Sur l'année entière, le PIB diminuerait de 10,2 % selon le FMI, avec des écarts marqués d'un pays à l'autre.

En France, le PIB a enregistré une contraction de 13,8 % au 2^e trimestre selon les premières estimations de l'Insee. Les dépenses de consommation des ménages ont diminué de 11,0 % tandis que l'investissement a chuté de manière encore plus prononcée (-17,8 %). Les exportations ont également nettement reculé sur le trimestre (-25,5 %) et à un rythme plus soutenu que les importations (-17,3 %). Le FMI anticipe une chute du PIB de 12,5 % sur l'ensemble de l'année.

Au Japon, alors que l'économie n'avait été que modérément touchée par la crise sanitaire au 1^{er} trimestre (-0,9 %), le PIB s'est contracté de 7,8 % sur les trois mois suivants. Cette tendance s'explique principalement par le regain épidémique entre avril et juin qui a entraîné un net recul de la consommation des ménages (-8,2 %) et des exportations (-18,5 %), notamment dans le secteur automobile. Pour 2020, le FMI table sur une baisse du PIB de 5,8 % dans ses dernières estimations.

Enfin, les pays émergents et en développement pourraient voir leur PIB décliner de 3,0 % en 2020. Cette évolution masque toutefois d'importantes disparités entre les pays puisque si la Chine pourrait voir son PIB croître de 1,0 % sur l'année, le Brésil et le Mexique verraient le leur se replier de respectivement 9,1 % et 10,5 %.

Sources : FMI, BEA, Eurostat, Insee, Gouvernement du Japon – données arrêtées à la date du 17 août 2020.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. GENRE-GRANDPIERRE – Responsable de la rédaction : D. LAURET
Rédaction : R. ELEORE et R-M. JEAN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : octobre 2020 – Dépôt légal : octobre 2020 – ISSN 2679-0823